

PREMIER VOYAGE ⁽¹⁾

L'oasis de Laghouat. — Les queçour du Djebel-Amour. —
Aïn-Madhi et les Tedjedjena. — Les Beni-Mزاب. — Les
Chaamba. — Alger.

I

L'OASIS DE LAGHOUAT

M. Paul Soleillet s'était embarqué, le 6 septembre 1872, à Marseille, pour l'Algérie. Depuis longtemps il nourrissait l'idée bien arrêtée d'aller d'Alger à l'oasis d'In-Çalah. C'était à ses yeux la première étape obligatoire pour se rendre ensuite au Sénégal et pour étudier les moyens de mettre en relations commerciales continuelles nos deux colonies.

La première excursion de l'explorateur l'amena,

(1) Ce voyage et le suivant forment un volume publié par M. Soleillet, chez M. Challamel aîné, 5, rue Jacob, sous le titre : *L'Afrique occidentale*. C'est dans ce livre que nous avons puisé ce récit et celui du voyage à In-Çalah.

le 30 septembre, 24 jours après son départ de Marseille, à l'oasis de Laghouat.

La ville qui porte ce nom, est située à 440 kilomètres au sud d'Alger et se trouve, en plein Sahara, à 780 mètres au-dessus du niveau de la mer. Laghouat, défendue par une muraille de pierre, est entourée d'une ceinture de magnifiques jardins.

Ces jardins, comme tous ceux des oasis du désert, sont plantés de palmiers dont les branches tamisent et adoucissent la chaleur et la lumière des rayons du soleil ; les troncs gris de ces arbres aux écailles régulières leur donnent un aspect architectural ; ils sont souvent entourés gracieusement de clématites et de campanules aux fleurs roses et bleues ; la vigne s'y suspend aussi et forme d'élégants arceaux. Toute sorte d'arbres fruitiers et de fleurs, pêcheurs, abricotiers, rosiers, jasmins, tubéreuses, croissent à l'ombre des palmiers et répandent leurs parfums dans toute l'oasis.

Quand on rentre dans la ville, on se trouve bientôt sur une place que toute la population choisit comme lieu de rendez-vous.

« Là, dit M. Soleillet, on voit près du marabout, qui égrène son chapelet, accroupi sur un banc, des bédouins assis par terre, comptant et recomptant l'argent qu'ils viennent de toucher pour le prix d'une vente. Des officiers se promènent en fumant et, au milieu de tout cela, grouillent des polissons indigènes, les *oulad plaça*, enfants de la place, jeunes galopins qui croupissent dans la plus grande abjection ; ils vivent de paresse et font de fort vilains métiers... »

Une des deux collines sur le versant desquelles est construite la ville, est surmontée par une terrasse d'où l'on jouit du panorama complet de l'oasis et d'où l'on voit le désert dans sa sévère beauté.

« Si de cette terrasse l'on regarde le midi, dit l'explorateur, on voit à perte de vue une plaine monochrome toute grise, ses mouvements la font ressembler à une mer agitée qui se serait subitement solidifiée. Cette immensité immuable et silencieuse du désert paraît encore plus grande que celle de la mer. L'atmosphère du Sahara ne contenant que très peu d'humidité permet à la vue de percevoir un horizon plus étendu et la fixité des ondulations permet d'embrasser un grand nombre de plans à la fois ; dans la mer, au contraire, une vague forme limite à une autre vague, et l'œil occupé par le mouvement saisit un nombre moins considérable de plans. »

La population de Laghouat se divise en trois éléments distincts : les *militaires*, les *civils*, les *indigènes*.

Les militaires ont entre leurs mains l'administration, la justice, en un mot tout ce qui constitue le gouvernement. Le commandant du cercle est le chef de l'administration municipale, un conseil nommé par l'autorité supérieure de la subdivision lui est adjoint. Il y a aussi, sous le nom d'adjoint civil, un Français, ancien sous-officier, revêtu de quelques attributions municipales et qui tient lieu d'officier de l'état civil. Le brigadier de gendarmerie remplit les fonctions d'huissier et de commissaire-priseur.

Les civils de Laghouat, sauf l'employé du Trésor, celui de la poste et celui du télégraphe, vivent de

négoce. Leur commerce consiste spécialement à vendre des objets de consommation, épicerie, viande, pain ; presque tous y joignent un débit de boisson. Parmi eux se trouvent aussi quelques ouvriers, maçons, charpentiers, serruriers, menuisiers, cordonniers, etc.

Les enfants européens s'élèvent avec les enfants des indigènes ; les uns et les autres parlent les deux langues ; les Français savent l'arabe et les Arabes parlent le français. L'instruction leur est donnée par un instituteur primaire pour les garçons avec un maître indigène adjoint. Il y a aussi une école communale pour les filles.

Les indigènes ou Laghoutia sont divisés en deux parties bien distinctes ou *coff*. L'un commandé par Ahmed-Ben-Satem est tout dévoué à la France, représentée par l'autorité militaire. L'autre dévoué aussi à notre pays est représenté par l'autorité civile.

On croit généralement, mais c'est une erreur, que les rapports d'amitié entre chrétiens et musulmans ne sont pas possibles ; non seulement ils le sont, mais encore on peut les appuyer sur le Coran et Mohamed a donné lui-même l'exemple de ces liaisons : il y avait à la Mecque un orfèvre chrétien, nommé Djibr, chez qui le Prophète allait souvent.

M. Soleillet, usant d'un procédé aussi simple qu'efficace, n'a pas tardé à avoir des relations affectueuses avec les indigènes ; il lui a suffi pour cela de recevoir les musulmans qui venaient chez lui comme il aurait reçu des Européens. Il évitait soi-

gneusement de tutoyer ses visiteurs en français et il dit que cette prétendue couleur locale est toujours inconvenante surtout quand elle s'adresse à des gens considérables. Le seul soin qu'il prenait était de se prêter volontiers à divers petits détails de politesse musulmane, tels que de quitter sa chaussure avant de marcher sur les tapis, de se servir pour manger et pour boire exclusivement de la main droite, etc.

Les détails rapportés par le voyageur sur la société musulmane du Laghouat sont très intéressants. Elle se compose surtout d'anciennes familles, ce sont des Laghouatia (au singulier Laghouati) proprement dits. Ils se marient entre eux, à l'exception des grandes familles dont les fils prennent leurs femmes chez les nomades où se trouve un sang plus riche et où ils espèrent trouver un point d'appui sérieux pour servir leur influence.

La bourgeoisie forme ce que dans le Sahara on appelle les quécouria.

Les quécouria sont généralement petits, leurs chairs sont blanchés et molles ; souvent ils sont complètement glabres et d'un blond filasse ; leurs mœurs sont douces et leurs habitudes tranquilles ; jamais ils ne voyagent, ni ne chassent ; tout les fatigue, le froid, le chaud ; ils ne peuvent supporter ni la faim, ni la soif, et néanmoins vivent sobrement de dattes, d'un peu de couscous, rarement de viande ; leur boisson est de l'eau, du lait, du café ou du thé. Les gens riches au contraire vivent comme les Maures d'Alger.

On trouve à Laghouat quelques Arabes ; ce nom

doit être uniquement réservé à la population nomade ; ceux qui sont fixés là, continuent néanmoins à faire partie de leur tribu, ils s'y marient et y ont presque toujours des troupeaux et des tentes ; ils sont à la ville les représentants de leurs frères nomades. Le teint des Arabes est bronzé ; leur physionomie respire la force et la santé.

En vertu de la prescription du Coran qui ordonne de marier les enfants jeunes, il n'est pas rare de voir à Laghouat un garçon de 12 à 14 ans ou une fille de 8 à 10 mariés. Le mariage se conclut moyennant une certaine somme et des cadeaux donnés aux parents de la fille. La valeur de cette dot varie entre 200 et 2,000 francs, suivant la beauté, la jeunesse et la situation de famille de l'épouse.

La polygamie existe chez les musulmans de Laghouat qui ont généralement de 2 à 4 femmes de race blanche. Pendant le jour, toutes celles d'une maison vivent ensemble et s'occupent à filer et à tisser. Dans les familles aisées ce sont des négresses qui sont chargées des soins du ménage. Chaque femme a sa chambre particulière dans la maison, et le mari doit l'y visiter, non selon sa fantaisie, mais suivant une règle immuable qui l'oblige à commencer toujours par la plus ancienne.

Le divorce est permis ; si les torts sont à la femme, sa famille doit restituer la dot, qui au contraire reste sa propriété si c'est le mari qui est fautif.

M. Soleillet a calculé qu'il suffit d'une somme de 6,000 francs à un Laghouati pour vivre dans l'*aurea mediocritas* ; avec cela il aura une maison, un

jardin, une négresse et un nègre, des meubles et une réserve de 1,000 francs d'argent. Il pourra alors avoir deux femmes au moins qui travailleront chez lui les laines qu'il achète aux nomades. C'est ainsi qu'avec les efforts combinés de ses femmes et de ses filles, il aura les haik, les burnous, etc... dont la vente augmentera son bien-être.

Ce travail de la laine mérite une mention spéciale : Les femmes et les jeunes filles de l'oasis vont d'abord, vêtues de bleu ou de rouge, laver avec leurs pieds la laine dans l'Oued-Mezi, puis elles étendent au soleil sur la grève les blanches toisons.

Elles vont ensuite s'accroupir sur les terrasses de leurs maisons, la face tournée vers la cour intérieure et filent à la quenouille la laine blanche. Ce fil, une fois produit, leur sert à tisser diverses étoffes. L'ourdissage et le tissage de ces étoffes sont faits par les procédés les plus primitifs ; malgré cela on est surpris de voir des pièces façonnées et formant des dessins aussi gracieux que variés.

Un petit nombre de Laghouatia exercent des métiers manuels; d'autres s'occupent d'agriculture ou élèvent du bétail. Dans ces derniers cas, ils s'associent généralement avec un Arabe appartenant à une des tribus du cercle ; et les bénéfices sont partagés suivant des règles fort bien établies et très justes.

Le territoire de l'oasis de Laghouat comprend une superficie de 1,300 hectares de terres arables et irrigables, dont 200 seulement sont irriguées grâce à un barrage des eaux de l'Oued-Mezi. Toutes ces

terres forment des jardins où se cultivent avec succès tous les arbres fruitiers d'Europe.

M. Delair, adjoint civil de Laghouat, non seulement y possède une superbe collection d'arbres d'Europe qui donnent des fruits excellents, mais encore il a cultivé la vigne et en a obtenu des vins rouges et blancs d'une très bonne qualité. L'altitude de l'oasis est la cause principale qui permet de semblables cultures sous une telle latitude. M. Soleillet estime que l'oasis de Laghouat possède, couvrant ses murs, 1,300 hectares de terres irrigables et dit qu'il suffirait de 400,000 francs pour livrer tout ce sol à l'agriculture.

Pendant son séjour à Laghouat, le voyageur alla voir l'envoyé des Oulad-Sidi-Cbeikh, grande tribu de marabouts qui a pour vassaux presque tous les nomades du Sahara algérien. Sidi-Eddin avait déjà entendu parler de lui comme d'un Français se préparant à un grand voyage dans l'intérieur, il lui fit l'accueil le plus aimable.

« Je le trouvai dans un petit salon, dit M. Soleillet, assis sur un fauteuil à la Voltaire de velours rouge. Il est tout jeune, vingt ans au plus, très grand, très maigre, vêtu tout en laine, ainsi que cela convient à un marabout; mais ses guenadeurs, ses haïks, ses burnous sont d'une finesse et d'une blancheur non pareille; il a le type arabe très pur, le teint mat et blanc, de grands yeux couleur tabac d'Espagne d'une expression mélancolique et malade; de longs cils noirs ombrageant son regard, ses sourcils sont épais et bien dessinés; son nez, qui ne forme qu'une ligne avec le front, est

très régulier ; il a la bouche petite, remplie de dents d'une éclatante blancheur, le menton allongé et le visage ovale ; sa barbe, claire, noire, très frisée, se sépare naturellement en fourche au menton ; tout l'ensemble de sa tête rappelle celle de certains Christes des anciens maîtres italiens, ressemblance qui était encore augmentée par la corde en poil de chameau, merveilleusement enroulée, qui lui sert de turban et qui de loin semble une couronne d'épée.

» Sidi-Eddia était entourée d'une douzaine de serviteurs, et à chaque instant un queçouri ou un Arabe entrant, baisait le bas du vêtement du marabout, son épaule, sa cuisse ou sa main, et se retirait en silence, comme il était venu, mais non sans avoir déposée son offrande dans une couffe placée sous le fauteuil de Sidi-Eddia et qui, plusieurs fois par jour, était remplie. Pendant qu'on le baisait et rebaisait, ni plus ni moins qu'une chaise, nous causions, Sidi-Eddia et moi ; conversation peu intéressante, car elle se bornait, ainsi le veut l'usage, à l'échange de compliments et de phrases banales, qui reviennent sans cesse et toujours les mêmes, au cours d'une visite arabe.

» Je pris congé du marabout après qu'il m'eut offert la pipe et le café, et je dis aux hommes, qui étaient là, de venir me voir et qu'ils trouveraient toujours chez moi du tabac et du café offerts de bon cœur. Ils profitèrent de mon invitation, et leurs conversations furent pour moi autrement instructives que ne l'avait été celle de leur chef. »

II

LES QUEÇOUR DU DJÉREL-AMOUR.

M. Paul Soleillet quitta Laghouat, le 31 décembre 1872, de grand matin, par un froid très vif. Il était à cheval et son chaouch Mohamed l'accompagnait perché sur un mulet qui portait les bagages.

La première chose qui frappa le regard du voyageur, fut le vieux camp installé depuis le commencement de l'occupation de l'oasis et dont chaque officier et chaque groupe de soldats s'était créé le fantaisiste architecte. Aussi voyait-on là, à côté de constructions orientales, marabouts arabes ou kiosques turcs, des cabanes en style gothique affectant des formes de cathédrales ou d'antiques palais ; plus loin c'étaient des châteaux suisses, ou des villas italiennes, toutes ces constructions minuscules rappelant assez des joujoux de Nuremberg qu'on aurait regardés à la loupe.

Tajemont queçar, le village où se rendait M. Soleillet, est situé à 31 kilomètres au nord-ouest de Laghouat, il est bâti au sommet d'un mamelon pierreux et se compose d'une centaine de maisons. Il est entouré d'un mur, bâti en pierre et qui est l'œuvre des maçons du pays. Cette construction dénote chez eux une grande habileté d'autant plus

surprenante que tous leurs travaux sont faits sans plan dessiné d'avance.

Laissons ici la parole à M. Soleillet qui dira, mieux que nous ne saurions le faire, ses impressions et ses remarques dans cette région peu connue de l'Algérie.

« Je descends dit M. Soleillet dans des jardins qui se trouvent au pied du mamelon. Ils sont fort beaux ; l'on y cultive des arbres fruitiers, surtout des abricotiers, mais il n'y a pas de palmiers ; le climat est trop froid ; je vois aussi de beaux champs de blé et d'orge qui confinent les jardins.

» Au moment où le soleil va se coucher, je suis surpris en traversant un jardin de voir des perdrix se percher sur les arbres et ne paraître pas plus étonnées de nous voir que ne le serait la plus apprivoisée des volailles. J'ai bien mon fusil, mais j'éprouve plus de plaisir à voir la confiance de ces gracieux animaux dans l'homme qu'à garnir mon garde-manger.

» Je vais visiter aujourd'hui, 1^{er} janvier 1873, un gisement de combustible minéral qui a été découvert à Guementa, par un Mzabite, habitant Laghouat, et où travaillent des sapeurs du génie ; un soldat du train, qui est arrivé hier de Laghouat et qui va les ravitailler, me sert de guide.

» Le pays est gai, montueux ; un peu avant d'arriver au gisement minier, je suis surpris de voir dans cette contrée déserte une grande maison carrée, neuve et inhabitée ; elle appartient à un caïd, qui lui préfère ses tentes. Sur le midi, nous trouvons enfin les gisements de charbon,

auprès desquels sont installés dans une tente et un gourbi, Baïoub, le Mzabite, inventeur de la mine, quatre indigènes et les sapeurs du génie.

» Les filons, d'abord d'une très petite épaisseur de un à deux centimètres, vont en augmentant à mesure que l'on creuse dans le sol. Les sapeurs ont foré un puits; arrivés à deux mètres de profondeur, l'eau les a envahis, et ils ont dû s'arrêter; mais là les filons atteignaient déjà plus de trente centimètres d'épaisseur.

» Je passe toute mon après-midi du premier jour de l'an 1873 et toute la matinée du lendemain à explorer les environs et, dans de nombreux endroits, Baïoub, qui depuis quinze ans furette toute la contrée à la recherche de la houille, me fait voir des filons pareils à ceux dont je viens de parler, et divers minerais qu'il croit être du fer, du cuivre, du graphite, du plomb, de l'argent; c'est du moins ce qui lui a été dit à Laghouat.

» Dans l'après-midi du 2 janvier, le caïd de la tribu de Guementa vint me voir et m'apporter du lait. Guementa est non seulement le nom d'une contrée, c'est aussi celui d'une tribu de *Berbères Berbérisants* qui vit nomade dans le Djebel-Amour. Très peu de Guementia parlent arabe, ils ont tous conservé l'usage presque exclusif de leur idiome.

» Il m'est rapporté des Guementia une coutume curieuse: il paraît que lorsqu'ils sont réunis en assemblée (*mead*), l'usage veut que celui qui prend la parole se découvre la tête; ce qu'il fait en renvoyant en arrière sa chechia, qui reste prise dans

le pli du haik et retenue par la corde en poil de chameau ; cela est considéré comme une marque de déférence donnée aux auditeurs. Ce serait, au contraire, suivant les mœurs arabes, une grave impolitesse.

» Le caïd parle arabe, et il me paraît intelligent ; je lui demande un guide pour aller à El-Keïcha, il me promet de m'envoyer un de ses hommes parlant arabe et de me le choisir lui-même. Après m'avoir obligeamment demandé si je n'avais plus besoin de rien et fait ses offres de service, il remonte sur sa petite jument grise et part au galop, suivi de quatre cavaliers, son escorte.

» Le lendemain, 3 janvier, dès le matin, je vois arriver mon guide, petit homme trapu, tout nerfs et tout muscles ; il n'a rien dans la figure qui rappelle le type arabe ; il est chaussé de hauts brodequins lacés sur le cou-de-pied ; sa gandoura de laine est serrée à la taille par une large ceinture de cuir rouge ; il a un haik et un burnous en laine grossière : ils ont été blancs. En le regardant l'on comprend que l'on a devant soi un vrai marcheur.

» C'est par les sentiers les plus abruptes et à travers une contrée qui me rappelle les Cévennes de France, que mon guide me conduit ; par moments j'ai à traverser des plateaux couverts d'alfa, dont les stipes vertes se balancent en faisant des ondulations semblables à celles d'un lac.

» Sur le midi, il fait chaud ; je commence aussi à avoir faim ; le *harnais de queue* a toujours été la moindre de mes préoccupations en voyage, et je pense au plaisir du souper, ne comptant plus dé-

jeuner, lorsque mon Gumentî tire du capuchon crasseux de son burnous deux galettes cuites sous la cendre. Il me les offre, j'en accepte une ; je descends de cheval, je m'assieds sur un quartier de roc et je me mets à la déchirer à belles dents, pendant que mon guide va me chercher de l'eau fraîche à un torrent qui coule au fond d'un précipice que nous surplombons ; ce frugal repas fini, je remonte à cheval et je continue ma route.

» El-Keïcha est encore un querça du Djebel-Amour ; j'y arrive à trois heures et quelques minutes. Je descends chez un beau vieillard à tête de patriarche, qui a un fils à Laghouat ; à ce titre il se considère comme l'hôte des Laghouatia. Sa maison est vaste et bien bâtie ; l'on m'a préparé une grande chambre à cheminée ; l'aménagement en est des plus simples, tout le mobilier consiste en un tapis du pays étendu devant le foyer : il doit me servir de lit, de sofa et de table. Les tapis du Djebel-Amour, appelés en arabe *ferach* (lit), sont très renommés dans tout le Sahara, et ils le méritent, car non seulement ils sont agréables à l'œil avec leurs longues laines de diverses couleurs élégamment nuancées, mais ils sont aussi d'un excellent usage ; presque inusables et fort moelleux, ils ont de deux à trois mètres de largeur et de sept à neuf de longueur.

» Quand je me suis installé sur ce tapis mon hôte me fait demander s'il peut venir auprès de moi, je l'accueille volontiers, et il est suivi de plusieurs de ses amis. Il se place à mon côté, et après les compliments habituels, il se lève pour prendre des

mains de son nègre un plateau sur lequel se trouvent des tasses avec du café ; il en saisit une et, après l'avoir approchée de ses lèvres, il me l'offre. Son café est excellent et servi dans de jolies tasses de porcelaine française blanche, avec des anses qui imitent le corail. Je me mets ensuite à causer et à fumer, j'offre aux gens qui m'entourent du tabac ; ils refusent tous.

» Je suis surpris de voir les femmes de la maison entrer librement et causer avec Mohamed qui leur touche la main, tout comme cela se pratique en Europe ; je suis ici au milieu d'une population berbère : la femme n'y est point traitée comme chez les Arabes ; elle vit sur un pied d'égalité complète avec l'homme.

» Sur les six heures, l'on vient m'allumer du feu dans la cheminée, et deux bougies que l'on pose sur le tapis ; l'on me sert alors un excellent dîner, composé de cinq à six plats. Par discrétion et contrairement à la coutume qui veut que la personne qui vous reçoit et tous ses amis restent à vous voir manger, mon hôte se retire et emmène avec lui tous les gens qui étaient venus pour me voir.

» Je reste seul avec Mohamed et le Gumentî, ils mangent l'un et l'autre après moi ; un nègre esclave nous sert, il mange lui aussi après mes deux hommes et n'emporte les plats que complètement vides. Comme boisson, nous avons du lait de chèvre excellent, contenu dans une petite peau de bouc, suspendue à une cheville plantée dans le mur. Nous buvons tous à la même tasse, un petit gamelon *merdjem* en fer battu ; cette coutume me

platt peu, mais je me suis fait une loi de ne déroger en rien aux usages des pays que je visite.

» Je finissais de dîner et Mohamed me présentait ma chibouk chargée et allumée, avec ma première tasse de café, lorsque mon hôte entre accompagné de quelques habitants du queçar. Ils viennent m'inviter à *une ditta* (fête) que l'on donne à l'occasion d'un mariage célébré la veille. J'accepte, et précédés d'un fanal, car il est huit heures du soir et les rues d'El-Keicha sont étroites et raboteuses, nous partons pour la maison des mariés où l'on doit se réunir.

» J'arrive devant une construction d'assez bonne apparence, auprès de laquelle stationnent des groupes de curieux. L'on pénètre par un long corridor sombre dans la cour intérieure de l'habitation où vont se célébrer les divertissements.

» Cette cour peut avoir un quarantaine de mètres en tous sens; elle forme un carré régulier, qui est entouré d'arceaux supportant des galeries à la hauteur du premier étage; elles-mêmes sont couvertes par un toit-terrasse.

» Galeries et terrasses sont illuminées par des centaines de bougies et de petits cierges peints et dorés; elles sont remplies d'hommes et de femmes revêtus de leurs habits de fête: c'est la famille des mariés. Dans la cour, sous les arceaux, et rangés devant eux, sur plusieurs files, se tiennent accroupis les habitants d'El-Keicha et des environs qui ne sont point parents des nouveaux époux.

Des feux de plantes odoriférantes brûlent aux quatre coins et éclairent d'une façon fantastique

des groupes de Bédouins, drapés de leurs blancs burnous ou pliés dans leur *kreïdous* (burnous noirs) raides comme des chapes de plomb.

» Je m'installe sur un tapis qui m'avait été gracieusement réservé. Il est placé dans un angle en face de celui occupé par l'orchestre, composé de deux clarinettes (*zémara*), de deux flûtes en roseaux (*guesba*) et d'un gigantesque tambour de basse (*tar*); je m'assieds en tailleur. Les musiciens commencent une de ces mélodies sahariennes, aux sons plaintifs et voluptueux, qui servent de thème aux pas des danseuses et aux scènes qu'elles miment. Après les premières mesures, deux femmes, enveloppées dans un seul voile de laine blanche (*haïk*), émergent de derrière les musiciens et se placent dans l'espace laissé vide au milieu de la cour.

» Le costume de ces danseuses mérite une description particulière. Elles portent sur la tête, plié en forme de mitre tronquée, un mouchoir doré (*mahrana*); il retient un voile de mousseline blanche (*enâjar*), qui les drape par derrière; de dessous ce mouchoir sortent d'énormes tresses (*defaïr*) en laine noire, simulant les cheveux. Elles ont à chaque oreille de grands anneaux d'argent (*mekafel*), dans lesquels sont passés des morceaux d'ambre et de corail; leurs robes sont formées de lais d'étoffes non consues, de couleur bleu sombre ou grenat; ils sont attachés avec des broches d'argent (*sfafed*), de forme antique agrémentées de chaînettes; elles ont la taille serrée par des ceintures (*heuzam*) hautes de vingt à trente centimètres,

en argent massif et artistement fouillées. A leur cou, pendent un collier de verroterie d'ambre et de corail, et, retenues par de longues chaînes d'argent, des boîtes (*snideka*), du même métal, curieusement travaillées, ayant six ou huit centimètres carrés et remplies de parfums. Elles ont aussi suspendue à ces chaînes, une grande main également d'argent, destinée à préserver du mauvais œil; leurs poignets et la cheville de leurs pieds sont ornés de plusieurs grands cercles toujours en argent (*msaïs* et *khalklal*); leurs sourcils sont peints avec une pâte noirâtre et elles ont du *keul* (sulfure d'antimoine) autour des paupières, ce qui allonge et agrandit leurs yeux et rend le regard plus langoureux. Les mains, qui sont ornées de bagues (*khouatem*), et les pieds ont reçu une légère teinture rouge orange avec du *henné*, et leurs ongles ont été rendus, avec la même préparation, noirs et brillants comme de l'ébène poli; une couche de fard (*heummaïr*) relève la pâleur de leur teint.

» Les deux danseuses qui viennent d'entrer dans le rond ainsi parées seraient partout trouvées belles, tant par la régularité de leurs traits que par la perfection de leurs formes. Elles s'avancent, glissant mollement sur leurs beaux pieds nus, dont les orteils séparés rappellent ceux des statues antiques. Elles suivent le rythme doux de la musique; les ornements, dont elles sont surchargées, tintent doucement et accompagnent le son des instruments. En les voyant ainsi agir presque sans mouvement et rester toujours impassibles, malgré leurs

changements d'attitudes, je leur prête ces vers de Beaudelaire :

Je suis belle au mortel, comme un rêve de pierre,
Je hais le mouvement, qui déplace les lignes;
Et jamais je ne pleure, et jamais je ne ris.

» La musique s'anime peu à peu ; les danseuses laissent tomber le haïk qui les tenait enveloppées ; elles se séparent, et, ayant un mouchoir de soie éclatante, dans chaque main, elles se mettent à mimer le drame si ancien et toujours nouveau de l'amour. Elles paraissent d'abord appeler, par leurs cajoleries, un amant invisible ; elles le repoussent ensuite du geste et du regard ; puis, se laissant emporter par l'ivresse de leurs sens, elles ont l'air de s'abandonner à ses caresses.

» A ce moment, un homme prend un brandon enflammé et se place derrière la danseuse, à côté de qui vient se mettre l'un des joueurs de clarinette ; la danse continue, se composant toujours de mouvements des hanches et du ventre, les pieds glissant sur le sol et les bras s'agitant lentement.

» Chaque danseuse, suivie ainsi de son porteur de torche et de son joueur de *zemara*, vient se placer devant les spectateurs. Si l'on veut lui donner quelque chose, on se lève et on lui applique sur le front une première pièce d'argent ; l'almée s'arrête, elle porte le haut du corps en arrière, en remuant les hanches avec un mouvement cadencé ; il est comparé, par les Arabes, à celui d'un van ; les pieds et les jambes sont immobiles, les mains sont élevées près de la tête qui est gracieusement encadrée par les bras,

entourés de larges manches de tulle, ce qui lui fait une sorte d'auréole. Tant que l'on met des pièces sur le visage de la bayadère, le mouvement des hanches continue et le haut du corps se penche de plus en plus en arrière ; pendant ce temps, l'homme à la clarinette souffle dans son instrument, sans reprendre haleine, la même note, et ses joues se gonflent à en éclater. Pendant que l'on place de l'argent sur le front et les joues de ces filles, l'homme à la torche ne reste point inactif ; il agite son brandon dans l'air et crie le nom de celui qui donne, en invoquant Sidi-Ad-el-Kader-ben-Djellali, patron des musiciens, des danseuses, des mendiants, etc. A ces cris, les femmes, qui sont sur les terrasses et les galeries, répondent par de joyeux youb-youb.

» Une sensation, qui vous parcourt comme le frisson de la fièvre, s'empare de vous lorsqu'on se trouve ainsi en contact avec cette créature peinte, parfumée, toute sonnante, fantastiquement éclairée ; dans cette atmosphère toute spéciale, créée par les émanations aromatiques des bois qui brûlent, et des parfums exotiques aux âcres senteurs dont sont remplies les femmes. A tout cela il faut joindre le scintillement des étoiles, au milieu d'un ciel bleu comme de l'indigo et transparent comme du cristal.

» L'argent que l'on donne à ces femmes n'est point pour elles, mais bien pour les musiciens.

» Entre chaque danse, un cafetier, qui s'est établi dans un coin de la maison, traverse la cour, portant sur sa tête un plateau chargé de tasses, et

criant le nom de celui qui les paye et de ceux à qui elles sont offertes. Car une noce dans le désert est l'occasion d'une fête; mais ce ne sont ni les mariés, ni leurs familles qui en font les frais : chacun y est pour soi.

» Tout en écoutant la musique arabe, que j'aime beaucoup, je me rappelle que la première fois qu'on l'entend elle est sans charme; mais après une certaine initiation à l'esprit et à la vie orientale, on lui trouve de grandes beautés dans sa douce monotonie et sa molle cadence qui invite aux rêves.

» La musique européenne exprime un sentiment déterminé, qu'elle s'efforce de faire ressentir à l'auditeur; elle l'arrache à son caractère personnel, et veut, quelles que soient ses préoccupations du moment le voir pleurer avec Edgard et rire avec Falstaff.

» La musique arabe, au contraire, isole l'auditeur dans ses propres sentiments en en augmentant l'acuité. Tout l'art oriental, du reste, est le même, et la remarque faite pour la musique peut s'appliquer aussi bien à l'architecture qu'à la danse ou à la littérature. Partout cet art cherche à conserver à chaque homme sa personnalité bien distincte, et même dans ses rêves à le faire retrouver avec ses propres sentiments; il y a tout un volume à écrire là-dessus.

» Après beaucoup de danses vues et beaucoup de tasses de café bues, le temps me paraît long, et je demande si l'on finira bientôt; on me répond que de même que l'on a attendu mon arrivée pour

commencer, l'on attend mon départ pour terminer. Je me lève immédiatement, et, escorté par une partie de l'assemblée, je regagne la maison de mon hôte, où je trouve un bon feu et un excellent tapis sur lequel je prends un sommeil réparateur.

» La matinée du 4 janvier se passe à aller dans les environs reconnaître des gisements de lignite, découverts aussi par Baioub, et les ruines d'un moulin français, abandonné depuis l'insurrection de 1864. Ce moulin se trouve tout près d'Âflou : c'est une grande construction carrée en pierre de taille, placée au fond d'une vallée entourée d'herbes vertes ; une chute d'eau puissante avait été utilisée lors de sa construction.

» Je reviens à El-Keicha par une route tracée dans la montagne ; le pays est constamment cultivé ou boisé ; partout il y a de l'eau en abondance.

» A midi, j'étais de retour à El-Keicha, et à une heure je sors pour visiter le queçar.

» Le 5 janvier, sur les onze heures du matin, après avoir pris affectueusement congé d'une population qui m'a si cordialement accueilli, je monte à cheval, précédé de mon hôte et suivi de Mohamed, je prends la route d'Aïn-Madhi. Mon hôte me fait encore voir divers gisements de lignite, trouvés toujours par Baioub, et nous met sur la route d'Aïn-Madhi ; nous nous quittons après nous être mutuellement comblés de souhaits de prospérité.

» Me voici seul avec Mohamed au milieu de rochers abruptes ; il ne connaît pas mieux la route

que moi, et j'essaye à tâtons et avec peine à traverser le dernier contrefort du Djebel-Amour. Après quatre heures de lutttes pénibles avec des roches de toute forme, je vois avec bonheur se dérouler devant moi une vaste plaine couverte d'alfas ; au milieu se trouve Aïn-Madhi ; il est nuit noire lorsque nous arrivons en vue des remparts. »

III

AÏN-MADHI ET LES TEDJEDJENA

M. Soleillet, après avoir cherché dans les remparts une porte pour entrer dans la ville, finit par en découvrir une. Ce ne fut pas sans peine que, grâce à l'éloquence de Mohamed, il parvint à se la faire ouvrir, car on est très méfiant dans le Sahara, où une surprise est toujours à craindre.

Après de longs pourparlers et un séjour prolongé dans une tour des fortifications, les deux voyageurs furent introduits dans la ville, puis conduits à la *maison des hôtes* (dar diaff), sorte de maison commune entretenue aux frais de tous les habitants.

A Aïn-Madhi, cette demeure est vaste et belle ; l'hospitalité y est exercée libéralement au milieu d'un mobilier composé de vieilles caisses recouvertes d'étoffes, de lits, de tables, de canapés affectant la prétention de représenter un mobilier européen.

Aïn-Madhi est le berceau d'une certaine confrérie religieuse assez semblable aux tiers ordres du moyen âge dans la chrétienté ; c'est celle des Tedjedjena.

Cet ordre fut fondé vers le milieu du siècle dernier par un nommé Ahmed (le Glorifié), issu d'une puissante famille de marabouts. En 1780, cette association était déjà bien puissante et de nombreux *Kouan* (disciples) suivaient son *deker* (manière de prier).

Aujourd'hui, après une série d'événements qu'il ne nous est pas possible de citer ici, c'est un descendant de Sidi-Ahmed qui est le marabout d'Aïn-Madhi. Il a épousé une Française, mademoiselle Picard de Bordeaux, dont le père a servi dans la gendarmerie, sans que rien pour cela ait été enlevé à sa sainteté. Il y a même un paragraphe du Coran qui légitime et rend tout à fait licite une telle union.

« Il vous est permis, y est-il dit, d'épouser des filles honnêtes des croyants et de ceux qui ont reçu les Écritures avant vous, pourvu que vous leur donniez leur récompense..... »

M. Soleillet a vu dans son salon, à Laghouat, madame Ahmed-Tedjini ; elle forme avec son mari le contraste le plus curieux ; lui, est très grand, très gros, presque noir (sa mère était une négresse), fortement marqué par la petite vérole ; il porte le costume arabe dans toute sa splendeur, drapé dans ses burnous blancs ; il a la tête ceinte d'une immense corde en poils de chameau qui en fait des centaines de fois le tour, retenant son haik et formant un énorme turban composé des losanges

les plus réguliers ; assis dans un grand fauteuil et le chapelet à la main, il a bien la physionomie voulue. Sa femme est toute mignonne, vêtue en toilette de bal, couverte de bijoux ; elle porte généralement sur la tête une sorte de diadème ; elle a pris sur son mari un très grand empire ; elle est fort aimée de tous les serviteurs et de tous les clients qui composent la maison du marabout ; elle la dirige complètement ; elle sait commander et elle commande. Seule, elle prend soin d'un fils que son mari avait d'une de ses femmes, et cet enfant ne veut plus quitter *la Dame*.

« Le 6 janvier, dit le voyageur, je me lève au jour et je vais me promener ; je désire voir les jardins ; pour sortir, je suis obligé de me faire ouvrir les portes du queçar, je crois que c'est une coutume de les tenir ainsi fermées ; je demande d'où elle provient : il m'est répondu qu'elles sont ouvertes d'habitude pendant le jour et qu'elles ne se ferment qu'à la nuit, mais que, dans la matinée, des gens du Djebel-Amour sont arrivés avec leurs bœufs porteurs, et qu'on a clos les portes pour empêcher les animaux de sortir.

» Les jardins d'Aïn-Madhi sont irrigués au moyen de petits canaux d'eau vive qui les traversent ; le nom seul de ce queçar indique un lieu où l'eau est abondante : *Aïn* en arabe veut dire *fontaine, source* ; *Madhi* est un nom d'homme diminutif de *Moadhani*, nom très répandu dans le Sahara.

» Sur les huit heures, je rentre dans la ville ; je suis frappé du grand nombre de nègres que je rencontre et de la physionomie recueillie de ses habi-

tants. Ils marchent tous les yeux baissés en égrenant leurs chapelets. Après avoir flané à droite et à gauche, je vais visiter la mosquée.

» A la porte, je trouve une quarantaine d'Aïn-Madhiens : l'un d'eux me demande si je ne veux pas voir le marabout ; je réponds : Volontiers. Nous entrons dans le palais ; il est formé d'une suite de grandes maisons à plusieurs étages, de construction et de style différents, qui constituent un ensemble de bâtiments considérables. Des cours, des jardins, des arsenaux, des magasins pour serrer toutes les richesses des marabouts et les cadeaux qu'on leur fait, des greniers et des caves pour leurs provisions, des écuries pour leurs chevaux et leurs mules, des remises pour leurs voitures, des ateliers de menuiserie, une forge, un moulin, occupent ces bâtisses, qui contiennent aussi des logements pour le nombreux personnel de la maison, les appartements particuliers des marabouts et de leurs femmes, leur bibliothèque, leurs salles de réception et les pièces destinées aux hôtes.

» L'on me fait entrer dans une cour, traverser de longs et noirs couloirs, monter des escaliers, passer sur des terrasses, redescendre encore dans une cour, pénétrer sous un autre couloir, grimper un raide escalier, passer de nouveau sur une terrasse et entrer dans une vaste pièce dont les murs ne sont pas même recrépis, et je m'arrête devant une porte fermée. Les gens qui m'ont accompagné se retirent respectueusement en arrière, et je suis seul formant le centre d'un demi-cercle.

» Tout à coup la porte se rabat contre le mur comme si elle était ouverte par un truc de théâtre ; je vois sous la porte un jeune homme, presque un enfant, très gros, très marqué de la petite vérole, très noir : c'est Sidi-Bechir. Il me fait le salut arabe, en mettant les deux mains sur son cœur (ce qui veut dire je vous y place). J'ai pour coiffure un tarbouche, je lui réponds par le salut turc ; il consiste, on le sait, à mettre la main sur le front, la bouche et le cœur, ce qui signifie : je vous porte sur ma tête, je vous loue par ma bouche, je vous place dans mon cœur.

Tous ces salamalecs terminés, Sidi-Bechir, qui a derrière lui plus de soixante personnes et qui comme moi forme le centre d'un demi-cercle, dit quelques mots excessivement bas, et sans changer de position, à l'un de ses gens placé à sa gauche et en dehors du cercle ; celui-ci me dit en très bon français : « : Monsieur, M. Béchir Tedjini » est heureux de vous voir, il vous demande si » vous êtes content de la réception qu'on vous a » faite dans sa ville, et si vous n'avez besoin de » rien ? »

» Je me retourne et je vois à ma gauche Mohamed : Remercie-les, lui dis-je ; et Mohamed qui est joli garçon et beau parleur, fait un discours en trois points pour remercier Sidi-Béchir, lui dire combien je suis satisfait, l'assurer que rien ne me manque, appeler les bénédictions du ciel sur le marabout et sa famille, sur moi et ma famille, et enfin sur lui, Mohamed, sa famille, les assistants et leurs familles. Quand mon loquace orateur a enfin

terminé sa harangue, la porte se referme comme elle s'est ouverte : *è finita la commedia*.

» Les gens qui m'accompagnent paraissent tous heureux de ce que je me suis prêté au cérémonial qu'ils ont arrangé et ils m'accablent de politesses, de protestations d'amitié et de dévouement.

» Je ne veux point quitter le palais sans rendre visite à un Français qui y réside et est chargé de soigner le moulin. Je vois un petit vieux, très content de son sort, attaché aux gens et au pays, et qui, quoique seul de sa nation, vit très heureux au milieu de tous ces bédouins ; il est mécanicien de son état, répare les armes et les montres, et fait toutes sortes de travaux pour les gens de la maison ; ayant, d'une façon ou d'une autre, rendu service à chacun d'eux, il est bien vu de tous.

» De là, je rentre à la maison des hôtes ; des Israélites de Laghouat, qui sont venus apporter de la mercerie, viennent me voir. Ain-Madhi, bien que comptant plus de cinq cents fusils, n'a point de boutique, et ce queçar est exclusivement approvisionné par les colporteurs juifs ou kabyles qui parcourent le Sahara.

» Au coucher du soleil, les gens de la Djemâa me font apporter un succulent dîner, et restent une partie de la nuit à me conter des histoires et des anecdotes sur Ain-Madhi et ses marabouts ; les unes sont ici reproduites, les autres, je les réserve pour les raconter à mes amis, lorsque, les pieds sur les chenets et la pipe à la bouche, ils me font évoquer pour eux, au doux murmure de la bouilloire, le Sahara, ses steppes immenses, son ciel de

feu, ses folles fantasia, les récits de chasse et de combat écoutés sous la tente et les curieuses légendes recueillies dans le queçour du désert.

» Le 7 janvier, au jour, je monte à cheval. Les habitants d'Aïn-Madhi m'ont envoyé des provisions de bouche en cadeaux et la djemâa veut qu'un de ces cavaliers m'escorte jusqu'à Laghouat; de nombreux Aïn-Madhiens m'accompagnent jusqu'aux portes de la ville, où ils prennent congé de moi en me faisant des souhaits d'heureux voyage; je les remercie de leur bonne hospitalité, et je m'engage dans une route encaissée entre les murs des jardins. Elle débouche dans une vaste plaine couverte d'alfa, légèrement mamelonnée; elle sépare le queçar d'Aïn-Madhi de l'oasis de Laghouat.

» Après avoir chevauché quelque temps, je me retourne pour juger de l'aspect qu'a de loin la résidence de Tedjini; je lui trouve fière mine, campée comme elle est au sommet d'une butte, la seule qui se trouve dans la contrée; le centre de la ville est occupé par la mosquée, dont la gracieuse coupole et les hauts minarets se profilent sur l'azur du ciel, dominant toutes les autres constructions; le palais des marabouts forme un grand carré irrégulier et a une certaine noblesse, causée par la quantité des bâtisses qui le composent. Les autres habitations sont cachées par le rempart qui, avec ses créneaux et ses tours carrées, rappelle ceux des forteresses du moyen âge; les jardins qui entourent cette muraille et l'oued qui coule à ses pieds donnent de la vie et de la gaieté à l'ensemble du paysage.

» Je marche dans une plaine qui a toute l'étendue de l'horizon ; elle est couverte d'alfa du plus beau vert ; elle n'offrirait aucun accident du sol qui puisse guider le voyageur, si au milieu n'eser paraissait un long ruban blanchâtre qui a l'aspect d'une route ; il se dirige vers Laghouat. Ce chemin a été tracé par les voitures des marabouts, qui vont souvent d'Aïn-Madhi à Lagouat et *vice versa* ; l'alfa, foulé par les roues et les pieds des chevaux, s'est réduit en poussière et la terre nue s'est montrée. Cette terre, qui est argileuse, résonne sous le sabot des chevaux comme les grandes dalles qui pavent les voies romaines. A trois heures, j'arrive à Laghouat. »

IV

LES BENI-MZAB

M. Paul Soleillet passa le mois de février et une grande partie de mars à visiter en détail le Mzab. On appelle ainsi une confédération composée de sept villes réparties dans quatre oasis situées à 600 kilomètres au sud d'Alger, entre Laghouat au nord et Métlili au sud.

La première oasis qu'on rencontre en venant du nord est celle de Berriane qui ne contient qu'un queçar ou village. Elle compte environ 4 à 5,000 habitants et produit les meilleures dattes du Mzab.

A 40 kilomètres plus bas, se trouve l'oasis du Mzab proprement dit, peuplée d'au moins 30,000

habitants. Cette oasis comprend 4 queçour (1) distants l'un de l'autre de 4 à 6 kilomètres.

A 12 kilomètres au sud-est de l'oasis de Mzab est celle d'El-Atteuf qui n'a qu'un queçar avec 5 ou 6,000 habitants.

Enfin, à 60 kilomètres au sud-est d'El-Atteuf, est située l'oasis de Guerrera, la plus méridionale de la Confédération. Elle n'a qu'un queçar et 7,000 habitants.

Les habitants du Mzab, Mzabites ou Beni-Mzab, sont des Berbères au nombre de 50 à 60,000 qui ont accepté l'Islam, comme tous les Berbères.

Voici la description que M. Soleillet donne de ces populations. Ces détails nous ont paru trop intéressants pour en rien retrancher.

« Ils ont conservé, dit-il, quoique mahométans, l'usage de l'année solaire, et ils donnent à leurs mois des noms qui rappellent les nôtres : *Jenuair*, *Fefrair*, *Mars*, *Abril*, *Mais*, *Junis*, *Rust*, *Stembre*, *Ktoibr*, *Nvembr*, *Dsembr*, et ne se servent du calendrier musulman que pour les fêtes religieuses.

» Les Mzabites sont donc musulmans, mais ils n'appartiennent à aucun des quatre rites orthodoxes qui divisent les mahométans ; ils sont compris dans ce nombre considérable d'hérétiques que les vrais croyants désignent sous le nom de *kramsia* (cinquième).

» Le fond de la croyance des Mzabites est basé sur la lettre du Coran ; ils ne reconnaissent aucun commentateur et n'admettent nullement la no-

(1) Queçar fait au pluriel queçour.

blesse religieuse des marabouts : ils ne croient pas que la vertu puisse être donnée comme un nom par la filiation. Dans la pratique de leur religion, ils ont conservé plusieurs coutumes qui paraissent dérivées du christianisme ou du judaïsme, que ces populations ont très probablement professés.

» Ils font par exemple des ablutions beaucoup plus complètes que les Arabes ; ils ont dans leurs mosquées de petits cabinets dans lesquels se trouvent des cuves où ils se lavent le corps. Les Israélites faisaient de même pour les purifications prescrites par la loi de Moïse.

» A certaines époques de l'année ils se réunissent pour prier dans les cimetières, où ils font ensuite un repas dans une maison qui n'a que cette destination et qui se trouve dans tous les cimetières du Mزاب. C'était un usage des chrétiens de l'Afrique contre lequel fulminait, au quatrième siècle, saint Augustin, évêque d'Hippone.

» Lorsqu'un homme a commis quelque faute grave, ils prononcent contre lui la peine du bannissement, véritable excommunication. Un banni devient complètement étranger ; ses biens sont confisqués au profit de la mosquée ou distribués à ses héritiers. Le banni est considéré comme mort ; il devient une chose immonde ; il ne peut plus entrer dans aucune ville du Mزاب ; aucun de ses concitoyens ne peut, sans encourir des peines sévères, loger sous le même toit que lui ; lui donner une nourriture quelconque, ne serait-ce que de l'eau, est considéré comme une faute grave, et l'on est réputé avoir failli et obligé de payer l'amende

si l'on laisse, même par mégarde, son burnous frôler contre le vêtement d'un banni.

» Toute faute, depuis la plus grave jusqu'à la plus légère, peut être rachetée au Mzab d'une façon bien curieuse. Un Beni-Mzab, qui sent sa conscience peu en ordre, se rend, un vendredi, au moment de la prière, à la mosquée, il se met au milieu du temple, dans la posture d'un suppliant, quand tous les fidèles sont réunis ; le prêtre, avant de commencer, lui demande ce qu'il veut ; le patient déclare devant toute l'assistance qu'il est coupable ; il énumère les fautes qu'il a commises et finit en demandant pardon. Il est admonesté par le prêtre, qui lui promet pardon s'il veut s'astreindre à la pénitence qui lui sera imposée et qui consiste à rester pendant un temps, plus ou moins long, privé de tout rapport avec ses coreligionnaires, quoique vivant au milieu d'eux. N'est-ce point là la confession publique et la pénitence du christianisme des premiers siècles ?

» L'autorité des prêtres (la Djema, *mosquée, église*) qui prennent le nom modeste de *Tolba* (étudiants, — au singulier *Taleb*), est considérable au Mzab, tandis que le pouvoir civil (la Djemâa), dont je parlerai tout à l'heure, est restreint à l'administration d'une seule ville. La Djema a une domination complète sur la confédération tout entière. Ce clergé a une organisation qui rappelle celle de l'Église romaine ; à sa tête, se trouve un chef unique, appelé Cheikh-el-Baba (*vénérable père, ancien père*) ; il est nommé par le chef des Tolba de chaque ville, qui peuvent être assimilés aux évêques, et c'est

ce Cheikh-el-Baba, ce pape, qui nomme de son vivant les chefs des Tolba.

» Le pouvoir judiciaire tout entier est entre les mains de ces prêtres; ce sont eux qui condamnent sans appel les infractions aux lois du Mzab. Quelques-unes de ces lois doivent être indiquées ici :

» Il est interdit aux Beni-Mzab d'épouser une femme de race étrangère. L'infraction à cette loi est punie du bannissement perpétuel.

» Les femmes mariées et les filles ne peuvent quitter le Mzab sous quelque prétexte que ce soit; la peine est encore le bannissement perpétuel.

» Un Mzabite ne peut voyager avant d'être marié, et s'il n'a pas d'enfant il doit, avant de partir, jurer qu'il laisse sa femme enceinte; cette dernière loi est depuis quelque temps tombée en désuétude.

» Les peines que peuvent infliger, d'après la loi, les Tolba sont, pour les fautes graves, le bannissement à temps ou à perpétuité; pour les moindres, la *falaka* (bastonnade); la peine de mort et la prison sont inconnues; les amendes sont infligées par les Djemâa pour infraction aux règlements municipaux.

» Les mosquées ont de grand biens (*habous*), et chaque citoyen est tenu de donner, suivant ses moyens, un tribut aux églises. Dans les temples du Mzab, comme dans nos anciennes paroisses, se tiennent des registres de l'état civil où sont soigneusement enregistrés les naissances, les décès, les mariages.

» Le mariage est au Mzab un acte sérieux; la famille y est fondée sur des principes analogues à

ceux des Occidentaux ; le Mzabite est monogame, n'achète point sa femme, au contraire elle lui apporte une dot, et quoique la femme mariée ne sorte point au Mzab, elle a une grande influence sur toute sa famille et se laisse voir des parents et des amis qui fréquentent sa maison. Le divorce existe bien au Mzab, mais il est très rarement appliqué ; les Tolba ne l'accordent que pour de graves motifs.

» Les registres de l'état civil ne sont point les seuls que tiennent les prêtres mzabites, ils rédigent aussi des chroniques dans lesquelles sont consignés tous les faits qui se passent au Mzab, ou qui peuvent l'intéresser.

» Chaque ville du Mzab s'administre séparément au moyen d'une *djemâa* (assemblée de notables), dont les membres, comme l'étaient les sénateurs de Rome (*patres*), les anciens de Carthage et ceux des conseils qui gouvernaient les villes des Phocéens, sont choisis parmi les chefs des anciennes familles de chaque cité. Chaque *djemâa* élit trois *mokadem* (gardiens) qui s'occupent d'une manière plus spéciale de l'administration de la commune ; ils ont dans leurs attributions la police des marchés, de la voirie, et la répression de tous les délits qui peuvent être commis ; ce sont eux aussi qui sont chargés d'assembler la *djemâa*, de porter à sa connaissance les affaires qui l'intéressent et de faire exécuter ses décisions.

» Les Beni-Mzab, perdus comme ils le sont au milieu du Sahara, exposés aux courses des Touaregs, des Chaamba, etc, étant tous marchands et

ayant des richesses considérables chez eux, ont dû se préoccuper des moyens de se mettre à l'abri de ces dangers, et ils ont su organiser une force militaire capable de les faire respecter. Dans chaque mosquée, se tient un rôle où est soigneusement marqué le nom de tous les hommes valides en état de porter les armes : il est indiqué sur ce même rôle si la personne est au Mzab ou si elle en est sortie, si elle a un cheval, un mulet. Chaque citoyen est obligé d'avoir chez lui et de représenter aux Tolba, chaque fois qu'il en est requis, un fusil, un pistolet, un sabre et une giberne, plus une provision déterminée de poudre et de balles.

» Chaque ville est entourée d'une muraille soigneusement bâtie, dans les tours de laquelle veillent constamment plusieurs citoyens ayant leurs armes auprès d'eux.

» Malgré cette milice, les Beni-Mzab ne se sont pas toujours crus assez forts, et ils ont quelquefois appelé à leur secours des nomades qu'ils ont pris à leur solde; et cela souvent pour se livrer aux luttes intestines qui ont déchiré bien des fois leur confédération, qui est divisée en partis, comme l'étaient, au moyen âge, les petites républiques italiennes.

» Si au Mzab l'on occupe manuellement tous les jeunes garçons, l'on est loin pour cela de négliger leur éducation intellectuelle : ils passent, chaque jour, plusieurs heures dans des écoles tenues par les Tolba, et qui sont situées auprès des mosquées. Là, on leur apprend, avec les préceptes de la religion et les lois particulières au pays, à lire, à

écrire et calculer en langue arabe; l'idiome berbère étant considéré comme un patois, ne s'enseigne pas. Plusieurs Mzabites font apprendre à leurs enfants les éléments de la langue française, qu'ils comprennent et parlent presque tous et qu'un certain nombre lit et écrit. Les Beni-Mzab, du reste, élèvent rudement leurs fils; rarement ils les laissent jouer; levés avec le jour, ils les envoient dans les jardins où ils puisent de l'eau pendant trois ou quatre heures consécutives. En quittant ces jardins, ils les font aller à l'école, et de l'école ils retournent travailler la terre, ou ils sont employés dans les boutiques de leurs parents.

» Tous les Beni-Mzab s'occupent ou se sont occupés de commerce; ils ont au Mzab et dans le Tell algérien ou tunisien des comptoirs dans lesquels ils trafiquent de toute espèce de marchandises, font des opérations de banque, etc. Ils ont aussi, par les caravanes des Chaamba et des Touatia, des relations avec le Touat et le Tidikelt, d'où ils tirent du henna, du salpêtre, des plumes, des nègres et des négresses.

» Leur industrie est assez développée; ils se livrent en grand à la fabrication de la poudre, et ils ont de quatre à cinq mille métiers sur lesquels les femmes fabriquent des étoffes d'un tissu ordinaire mais très apprécié; les burnous, les haïks, les tapis du Mzab sont répandus dans toute l'Afrique du Nord et dans tout le Sahara, et le bas prix auquel une main-d'œuvre peu coûteuse permet de les livrer, leur assure toujours un écoulement rapide et certain; par suite de cette fabrication, le

prix des laines au Mزاب se maintient constamment à un taux très élevé.

» Je l'ai dit, les Mزابites sont monogames, et leurs femmes vivent constamment, enfermées dans les maisons, à filer et à tisser. Ces mille et mille commissions qui obligent nos ménagères à sortir à chaque instant du jour sont ici faites par les petites filles : ce sont elles qui donnent aux villes du Mزاب de l'animation et de la gaieté ; elles sont fort gentilles et presque toutes jolies, ayant de grands yeux noirs et des traits réguliers, vêtues à peu près comme les autres filles du désert d'une robe en laine rouge ou bleue, retenue par des agrafes de métal et serrée à la taille par une ceinture ; elles n'ont aucune autre coiffure que leurs cheveux, qui sont arrangés d'une façon assez bizarre ; derrière la tête elles en font une sorte de couronne et de chaque côté des tempes une grosse coque. Cela leur donne une physionomie étrange ; elle est encore augmentée par l'usage où l'on est de leur badigeonner le bout du nez avec du goudron, pour les préserver du mauvais œil.

V

LES CHAAMBA

Les Châamba, qu'on appelle Châambi au singulier, habitent le désert entre Ouargla, El Goleah et

Métilli; ils se divisent en quatre fractions : les Châamba Mekkadna, les Châamba Haber Reh; les Châamba Mouhadi et les Châamba Berazga.

Ils sont nomades; quelques-uns pourtant demeurent dans les *qsâour*, veillant aux maisons et aux cultures. Leur fortune consiste en jardins, en maisons et en troupeaux de chèvres, de moutons et de chameaux; ils ont aussi quelques chevaux, des *mehara* (chameaux coureurs) et beaucoup d'ânes; ils ont tous une certaine quantité d'argent caché dans leurs maisons.

Les Chaamba augmentent volontiers leurs ressources par des *razzi* ou vols de bestiaux; ils sont même renommés pour ces expéditions plus fructueuses qu'honnêtes.

« Ces vols à main armée, dit M. Soleillet, dans lesquels les Chaamba déploient un courage et une énergie considérable, les font redouter et, il faut bien le dire, estimer dans tout le désert, où l'on tâche d'être bien avec eux, car l'on y sait que, pour peu qu'on leur en donne le prétexte, ils se vengent promptement.

» Ils ont aussi des vertus : ils sont braves, excellents cavaliers, piétons infatigables, grands chasseurs d'autruches et d'antilopes, très hospitaliers et fidèles à la parole solennellement donnée, quoique dans les relations ordinaires de la vie ils se montrent encore plus menteurs que les autres Arabes.

» Toute la tribu des Chaamba reconnaît l'autorité de la grande tribu noble des Oulad-Sidi-Cheikh et lui paye régulièrement la *ziara* (impôt religieux).

» Les Oulad-Sidi-Cheikh descendent d'un marabout vénéré qui se retira dans les environs de Géryville où il bâtit une ville qui a donné naissance aux quécour des Oulad-Sidi-Cheikh, et il est devenu le fondateur d'une grande tribu; son autorité fut promptement reconnue par tous les Sahariens, depuis le Maroc jusqu'à Souf, et elle fut pendant longtemps une source de prospérité pour le désert, dont elle pacifia les turbulentes tribus en les soumettant à son joug religieux.

» Aujourd'hui, bien que les Chaamba soient administrés par des caïds qui reçoivent l'investiture de la France et qu'ils passent pour être soumis à notre domination, la véritable autorité y est encore celle des Oulad-Sidi-Cheikh, tout révoltés et séparés de nous qu'ils soient. »

M. Soleillet, après cette exploration du Sahara algérien, partit pour Alger dans l'intention d'y demander les moyens pécuniaires nécessaires pour accomplir la grande exploration qu'il avait résolu d'accomplir à In-Çalah. Il pensait justement que les alliances qu'il venait de faire et les amitiés qu'il venait de contracter lui rendraient sa besogne plus facile.

Il arriva à Alger, en avril 1873, et présenta à la Chambre de commerce son projet d'exploration. Grâce à l'appui de M. le docteur Warnier, dont nos lecteurs ont pu lire la lettre dans l'exposé du but de M. Soleillet, grâce aussi au concours du brave et savant général Mircher, ancien chef de la mission de Ghadamès, il obtint de la Chambre de commerce d'Alger la mission *de reconnaître la route*

d'Alger à l'oasis d'In-Calah par Laghouat, le Mزاب et El-Goleah, de présenter aux populations du Sahara central des échantillons de nos produits manufacturés et de tâcher de ramener avec lui, à son retour, des négociants du Sahara central, porteurs de quelques marchandises du désert et du Soudan. La chambre ouvrit une souscription pour faire les frais de ce voyage.

D'un autre côté, le ministère de l'instruction publique lui confia une mission météorologique dans le Sahara ; il la dut aux bons offices de MM. Charles Sainte-Claire Deville et Renou, les illustres météorologues, à qui il avait été présenté par le docteur Paul Mares, le savant président de la société d'agriculture d'Alger.

Le conseil général d'Alger, sur la proposition de M. Paul Blanc, l'économiste bien connu, vota en faveur du voyageur, pour être remise à la Chambre de commerce, une subvention de 4,000 francs qui vint s'ajouter à la souscription publique ouverte dans ce but.

C'est ainsi que M. Paul Soleillet put entreprendre son second voyage qui sera l'objet du récit qui va suivre.
